

Vivre

# Quimperlé

mai/juin 2005



**BUDGET 2005**

# Les grands travaux

# Sommaire

## Dossier

### Budget 2005

- > Les grands travaux
- > Les dépenses par secteurs et les chiffres clés
- > Les principaux investissements
- > Redynamisation du centre-ville : c'est parti !

## Infos municipales

- > Médiathèque : les gagnants du rébus
- > D'une commémoration à l'autre

## Cocopaq

- > Budget 2005 :

économie, habitat, transport... les priorités

## Associations

- > Mouvement de la paix :

la paix entre en scène

## Tribune libre

Si vous ne recevez pas votre magazine municipal, n'hésitez pas à contacter le service communication. Par ailleurs, des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux municipaux suivants :

**la mairie, les services techniques, le CCAS, la Police municipale, le cinéma La Bobine, l'Office de tourisme, L'Ecole de Musique et de Danse, la Salle du Coat-Kaër, la Médiathèque.**

Vous pouvez également le télécharger sur le site de la ville : [www.quimperle.com](http://www.quimperle.com)

Des commentaires, des suggestions ... adressez votre courrier sur papier libre à :  
Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, BP 131  
29 391 Quimperlé Cédex

Vivre Quimperlé

Hôtel de ville - BP 131 - 29391 Quimperlé Cédex  
Tél. : 02 98 96 37 41 - Fax : 02 98 96 37 39

**Directeur de publication :** Daniel Le Bras

**Crédit photos :** Christian Scaviner (photo D. Le Bras) ; service communication

**Maquette et rédaction :** Sébastien Parot

**Comité de rédaction :** Michaël Quernez ; Evelyne Fauré ; Bernard Le Floch ; Corentin Le Tocquec ; Maryannick Pustoch ; Marie-Hélène Scaërou ; Hubert Museux ; Sébastien Parot ; Fabrice Vivier ; Yvan Vigier

**Conception :** A.R.T. Communication, Quimperlé

Imprimé à 6000 exemplaires par IBB, Hennebont

**Edition :** Ville de Quimperlé

3

3

4

5

6

7

7

8

9

10

11

## L'édito



Le budget 2005, tout comme le sera le suivant, est marqué par l'engagement des projets sur lesquels nous avons été élus et qui trouvent désormais leur concrétisation après les temps de préparation nécessaires.

Il ne s'agit pas d'enclencher coûte que coûte tous les projets de notre programme pour avoir le plaisir d'en tenir la comptabilité en fin de mandat. Cette attitude serait quelque peu irresponsable. Ce n'est pas la mienne.

Les motivations qui nous poussent à agir sont d'une autre nature. Elles ont pour but de donner à QUIMPERLÉ les moyens de son développement pour figurer au nombre des villes qui comptent sur notre territoire et qui suscitent suffisamment d'intérêt pour attirer de nouveaux habitants et des entreprises de toute nature dont la population a besoin. Les contraintes budgétaires liées à cet effort d'investissement sont inévitables et nous veillons à une gestion rigoureuse pour passer ce cap pendant lequel pèse la plus grande part des investissements.

Les choix sont clairs. Ou la ville entreprend ces investissements et en assure, comme nous l'avons anticipé grâce à un renforcement des effectifs municipaux, une meilleure gestion avec des services à la population plus nombreux ou bien, elle attend son déclin en se félicitant de sa gestion frileuse.

La préoccupation qui guide ces projets est d'ordre économique et social.

Prenons pour exemple, la transformation des espaces publics avec la mise en valeur patrimoniale des monuments. Cette amélioration va renforcer non seulement l'image de Quimperlé pour ses habitants mais elle entraînera également une meilleure fréquentation touristique. Une présence accrue des touristes a des incidences appréciables sur l'activité commerciale de notre ville.

Autre exemple, les zones d'activité de la Villeneuve-Braouic et de Kergoaler. Leur aménagement permet à des entreprises, des sociétés de service, des enseignes commerciales de s'installer. Leur présence est source d'emplois. La zone commerciale de Kergoaler, si l'installation des enseignes n'est pas administrativement contrecarrée, est en capacité d'accueillir à elle seule, plusieurs dizaines d'emplois.

Dans un environnement de concurrence renforcée, d'incertitude économique, tout ce qui favorise la création ou le maintien de l'emploi doit être recherché.

La compétence économique est certes du ressort de l'intercommunalité, mais la commune de Quimperlé garde la maîtrise de nombreux domaines qui sont autant de leviers pour l'emploi. Notre politique d'investissements en fait partie.

**Daniel LE BRAS,**  
Maire de Quimperlé

Budget 2005

# Les grands Travaux

Comme chaque année, le Conseil municipal a voté le 31 mars dernier le budget de la municipalité pour l'année 2005. Le budget 2004 annonçait le début des réalisations avec notamment la Médiathèque. Le budget 2005 n'est pas en reste.

Bien au contraire, puisque le budget voté par le Conseil municipal de Quimperlé est de 26 698 917 ₣ dont 9 824 504 ₣ d'investissement. En 2005, la Ville investit donc dans son avenir en démarrant plusieurs grands chantiers.



## Travaux de l'Espace Kerjégu

743 494 ₣. C'est le budget consacré cette année aux travaux de l'ancien hôpital Saint-Michel, aujourd'hui baptisé Espace Kerjégu. Dès la mi-mai, un certain nombre de bâtiments seront détruits (garages et anciens ateliers à l'arrière de l'hôpital, et l'ancienne morgue). D'importants travaux seront également effectués dans la partie avant du bâtiment, de manière à ce qu'il puisse accueillir, dès la fin de l'année, les services du Centre Communal d'Action Sociale et du Centre Départemental d'Action Sociale. ■



## Prévention contre les inondations

Comme chaque année, la lutte contre les inondations est une des priorités de la Ville. Ainsi en 2005, la municipalité n'y consacre pas moins de 1 100 920 ₣. Cette année les principaux travaux auront lieu sur l'Issole avec notamment le curage de la rivière (598 000 ₣), la destruction et la reconstruction du Pont Salé (264 000 ₣) et l'installation du clapet mobile au niveau du Pont du Moulin de la Ville (179 400 ₣). Ces opérations seront réalisées entre mai et octobre. Elles favoriseront l'écoulement de l'eau et limiteront les effets des crues. ■

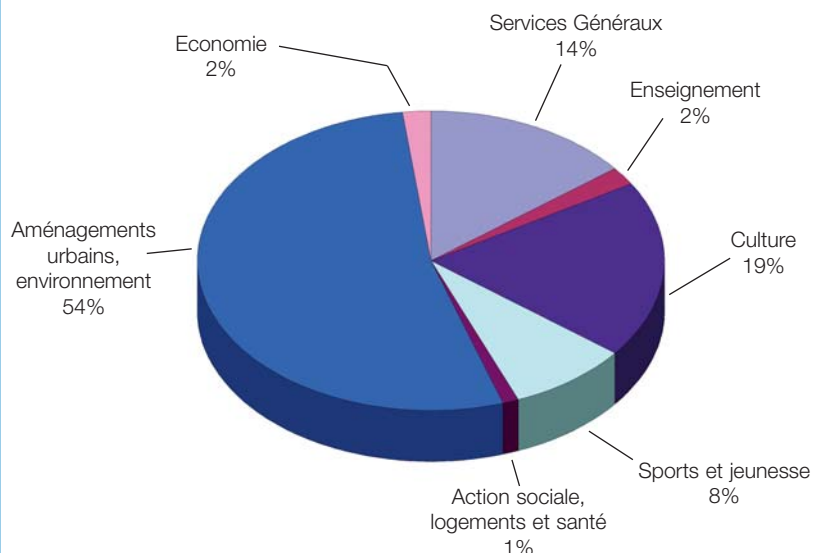


## La redynamisation du Centre-Ville

En Basse-Ville comme en Haute-Ville, le centre de Quimperlé va subir des changements importants en 2005. La place Jean-Jaurès va ainsi être modifiée. L'opération de restructuration coûtera cette année 221 000 ₣. Les travaux ont débutés mi-avril par l'abattage des arbres. En Basse-Ville, 600 000 ₣ sont consacrés aux aménagements de la rue Brémond d'Ars et de la rue de la Paix. Les travaux toucheront principalement la voirie et débiteront dès le mois de mai. Retrouvez le détails des travaux en page 6. ■

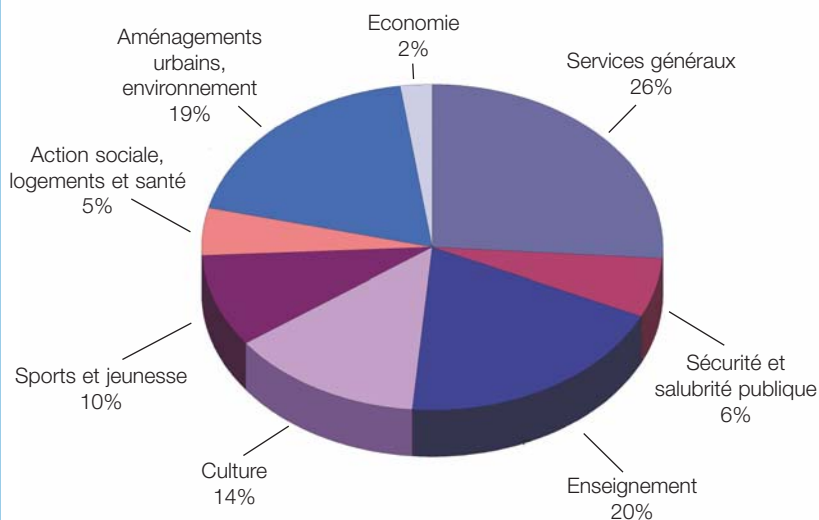
# Les dépenses par secteurs

## Répartition des dépenses d'équipement



Services généraux	870 677 ₣	14%
Enseignement	118 777 ₣	2%
Culture	1 162 733 ₣	19%
Sport et jeunesse	510 448 ₣	8%
Action sociale, logement et santé	65 397 ₣	1%
Aménagements urbains et environnement	3 211 544 ₣	54%
Economie	110 000 ₣	2%
<b>Total</b>	<b>6 049 576 ₣</b>	<b>100%</b>

## Répartition des dépenses de fonctionnement



Services généraux	2 824 945 ₣	26%
Sécurité et salubrité publique	620 738 ₣	6%
Enseignement	2 105 505 ₣	20%
Culture	1 461 757 ₣	14%
Sport et jeunesse	982 050 ₣	9%
Action sociale, santé, famille et logement	530 101 ₣	5%
Aménagements urbains et environnement	2 017 502 ₣	19%
Economie	251 658 ₣	2%
<b>Total</b>	<b>10 794 256 ₣</b>	<b>100%</b>

# Les chiffres clés

<b>TOTAL BUDGET</b>	26 698 917 ₣	<b>DOTATIONS COCOPAQ</b>	5 297 197 ₣
<b>DEPENSES d'INVESTISSEMENT</b>	9 824 504 ₣	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	624 996 ₣
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	16 874 413 ₣	<b>EMPRUNT</b>	3 531 897 ₣
Dont subventions aux associations :	346 027 ₣	<b>FISCALITE</b>	
<b>RECETTES DES IMPÔTS ET TAXES</b>	8 873 145 ₣	Taux de TH :	13,06 %
<b>DOTATIONS ET SUBVENTIONS DE L'ETAT, DE LA REGION, DU DEPARTEMENT</b>	3 582 036 ₣	Taux Foncier bâti :	13,06 %
		Taux Foncier Non Bâti :	42,32 %

## Budget 2005

## Les principaux investissements



Espace Kerjégu 743 494 €

**SPORT**

Gymnase de Kerjouanneau	50 000 €
Stade Kerneuzec - revêtement	70 000 €
Kerbertrand (buvette)	60 000 €
Anneau cycliste	110 000 €
Base de canoë-kayak (études)	40 000 €

**CULTURE**

Médiathèque	1 066 267 €
Eglise Notre-Dame (réfection vitraux)	29 000 €

**ENVIRONNEMENT**

Château d'eau du Zabrenn	103 000 €
--------------------------	-----------

**AFFAIRES ECONOMIQUES**

QUALIPARC - ZA Villeneuve Braouic	110 000 €
ZA Kergoaler	325 222 €
ZA Villeneuve Braouic (nouvelle zone)	586 000 €

**LUTTE CONTRE LES INONDATIONS**

Pont Salé	264 000 €
Clapet mobile	179 400 €
Curage de l'Isole	598 000 €
Réhaussement du bassin de Kerbertrand	45 520 €
Pont Lovignon (Bi-pass)	16 000 €

**REDYNAMISATION CENTRE VILLE**

Déviation poids lourds	100 000 €
Rue de la Paix et rue Brémond d'Ars	600 000 €
Place Jean-Jaurès	221 000 €
Etudes	150 000 €
ZPPAUP	40 000 €

**AFFAIRES SCOLAIRES**

École primaire Kersquine (ravalement façade)	32 000 €
--	----------

## Dans les quartiers

**Quartier 1**

- Kerneuzec : voirie
- Stade de Kerneuzec : revêtement de la piste
- Kernours : voirie

**Quartier 2**

- ZA de Kergoaler
- Stade de football de Kerbertrand (buvette)
- Kervidanou : anneau cycliste
- Gymnase de Kerjouanneau : rénovation
- Kérandon : voirie

**Quartier 3**

- Gare-la-Forêt : remplacement des canalisations d'eau
- Coat-Déro : réhabilitation de réseaux (assainissement)

**Quartier 4**

- ZA Villeneuve-Braouic : requalification de l'ancienne zone
- Route de Lorient : piste cyclable
- Kérozec : voirie

**Quartier 5**

- Redynamisation centre-ville :  
Place J. Jaurès, rue de la Paix, rue Brémond d'Ars, déviation poids-lourds.
- Espace Kerjégu (ancien hôpital)
- Lutte contre les inondations :  
Pont salé, curage de l'Isole, clapet mobile

## Redynamisation du Centre-Ville

**C'est parti !**

La rue Brémond d'Ars, telle que les Quimperlois la découvriront à la fin des travaux ...

**L**e début des travaux d'aménagement de la Basse-Ville est l'un des gros investissements de l'année 2005. En effet, les phases d'études terminées, les cabinets d'architectes retenus, place maintenant au chantier. La Ville va donc investir cette année 600 000 euros pour le réaménagement des rues Brémond d'Ars et de la Paix. Cette opération se déroulera en trois phases de manière à troubler le moins possible l'activité commerçante de ces rues.

### Rue Brémond-d'Ars : 2 phases

La première phase commencera dès le mois

de mai par la rue Brémond d'Ars et se poursuivra jusqu'en juin. Le but de cette première partie des travaux est de remplacer les réseaux d'eaux pluviales. Le chantier, qui commencera au début de la rue Brémond d'Ars, au pied de l'Eglise Sainte Croix, se déplacera par tranche de manière à permettre une circulation alternée et le stationnement dans la rue. Les travaux seront ensuite arrêtés durant la période estivale. Ils reprendront le 19 septembre pour se terminer le 10 décembre. Au cours de cette deuxième phase de travaux, ce sont les trottoirs et la voirie de la rue Brémond d'Ars qui seront repris. La rue sera alors en sens unique puisqu'une voie sera

totale fermée à la circulation.

### Rue de la Paix et Place Hervo en 2006

Après une pause pendant les fêtes de Noël et la période des soldes, les travaux se déplaceront de quelques mètres. En effet, la troisième phase concernera la rue de la Paix et une partie de la place Hervo. Elle débutera le 1er février 2006. Trottoirs, voirie et stationnement seront alors revus. Fin des travaux prévus en avril 2006. Les Quimperlois pourront alors découvrir le nouveau visage de cette partie du Centre-Ville. ■

## Les élus à votre écoute

**Michaël Quernez** (démocratie locale et communication) le mercredi de 15h30 à 17h en mairie. *Sur rendez-vous*

**Thérèse Le Franc** (action sanitaire et sociale) :  
1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis de chaque mois, de 9h30 à 11h au CCAS ;  
2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois, de 9h30 à 10h45 à Kerstrado (local d'aide aux devoirs) ;  
4<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois, de 9h45 à 10h40 à Kerbertrand (local Habitat 29).

**Corentin Le Tocquec** (animation sportive) le mardi de 17h à 18h30 en mairie.

**Marie-Hélène Scaërou** (affaires scolaires) le lundi de 17h à 19h en mairie.

**Michel Forget** (environnement et urbanisme) le vendredi de 10h à 12h aux services techniques.

**Danièle Cotty** (personnel communal) le jeudi de 14h à 16h en mairie.

**Pierre Jaffré** (travaux, réseaux, jardins) le lundi de 16h30 à 18h en mairie.

**Fabrice Vivier** (jeunesse et animation culturelle) le samedi de 9h à 11h en mairie. *Sur rendez-vous*

Médiathèque

# Jeu-concours : les réponses



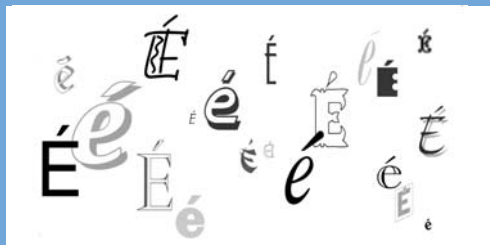
i / Mages / esse / on

*Image et son*



É pelé / l' / alphabet de Less / prix / Du / monde

*Épeler l'alphabet de l'esprit du monde*



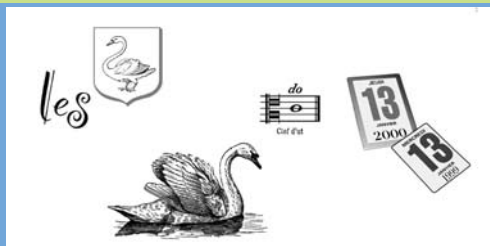
É change

Échanges



le / sa / Voires / pour / M / É

*le savoir pour aimer*



les / cygnes / d'ut / an

*les signes du temps*



dés / z' / haras / la vie de Laviose / are

*Des arts à la vie, de la vie aux arts*

## En bref...

### Inscriptions scolaires

Afin de mieux répartir les effectifs dans les différentes écoles publiques quimperloises, il est rappelé que les inscriptions se font en Mairie. Ainsi, tout au long de l'année, vous pouvez rencontrer Marie-Hélène Scaërou, adjointe aux affaires scolaires, lors de ses permanences le lundi de 17h à 19h. Si vous ne pouvez pas vous rendre à ces permanences, les fiches de pré-inscriptions sont disponibles à la Mairie aux heures d'ouverture. Ces dernières peuvent être ramenées à tout moment.

### Jack Lang en visite à la médiathèque



Jeudi 21 avril, la médiathèque a reçu la visite de Jack Lang. L'ancien ministre de la culture a apprécié à sa juste valeur le nouvel équipement quimperlois.

## Jeu-concours : les gagnants

Le 31 mars dernier, les 10 gagnants du jeu-concours "la médiathèque en rébus" ont été tirés au sort, sous contrôle d'huissier, parmi les personnes ayant le plus de bonnes réponses.

Voici la liste des gagnants. (Entre parenthèse le nombre de bonnes réponses)

- 1<sup>er</sup> prix : Madame **SMATI Michelle**, de Quimperlé. (5)
- 2<sup>ème</sup> prix : Monsieur **BOENNEC Michaël**, de Penmarch. (5)
- 3<sup>ème</sup> prix : Mademoiselle **SMATI Malika**, de Cleden Poher (5)
- 4<sup>ème</sup> prix : Mademoiselle **GUENNAL Émilie**, de Quimperlé (4)
- 5<sup>ème</sup> prix : Mademoiselle **GABAUD Aurélie**, de Quimperlé (4)
- 6<sup>ème</sup> prix : Monsieur **LAURANS Jean-Robert**, de Quimperlé (4)
- 7<sup>ème</sup> prix : Mademoiselle **PEDRON Lénaïg**, de Quimperlé (4)
- 8<sup>ème</sup> prix : Mademoiselle **BERTHELOT Karine**, de Quimperlé (4)
- 9<sup>ème</sup> prix : Mademoiselle **TOUPIN Perrine**, de Riec-sur-Belon (4)
- 10<sup>ème</sup> prix : Madame **RIVIER Madeleine**, de Quimperlé (4)

## Libération août 1944 - Armistice mai 1945

# D'une commémoration à l'autre

Le 8 mai, la Ville de Quimperlé célébrera le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de mai 1945. Cette commémoration sera marquée par la présence d'une délégation allemande de Geilenkirchen, conduite par son nouveau Maire, Andreas Borghost.



**L**a célébration du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération les 8 et 9 août derniers, restera un moment fort de l'année 2004 à Quimperlé.



Le 8 août, nombreux sont les Quimperlois et les estivants qui accompagnent en un long cortège les associations patriotiques pour se recueillir sur les lieux sensibles témoins des événements de l'époque : la prison du Bel-Air au Collège Jules Ferry, la maison de la famille GÉNOT, exterminée en déportation, l'ancien collège des garçons, pépinière de résistants, le blockaus de la Mairie où un jeune Quimperlois se distingue par son courage et

son initiative.

Le lendemain 9 août, la cérémonie du Souvenir au Square Jean Moulin réunit les autorités civiles et militaires pour rendre hommage aux combattants et aux victimes de la guerre. Les associations patriotiques sont présentes avec leurs porte-drapeaux. Les allocutions sont l'occasion d'insister sur la nécessité du Devoir de Mémoire.

### Actes de résistance

Sont évoquées les actions de la lutte clandestine suivies plus tard, et particulièrement à partir du 6 juin 1944, de l'engagement sur le terrain par les maquisards cantonnés principalement autour d'ARZANO, de BAYE, de QUERRIEN et de TREMEVEN : sabotages des voies ferrées, lignes téléphoniques aériennes, câbles souterrains, protection des éléments de la Mission JEDBOURG FRAN-CIS venus d'Angleterre pour organiser les parachutages d'armes.

La réaction de l'occupant se traduit par des rafles, des contrôles d'identité, le repérage des maquis qui subissent les assauts de troupes spécialisées dans la traque des maquisards : à Kergoat en Tréméven le 26 juillet (trois morts), à Kerbozec en Querrien le 29 juillet (trois morts dont le chef de la Mission JEDBOURG et un blessé grave). Puis la guérilla s'intensifie. Avec la réception d'armes et le renfort de résistants venus rejoindre les maquisards, le harcèlement de l'ennemi se fait

plus pressant. Le 8 août, un groupe de maquisards entre en éclaireurs à Quimperlé que les Allemands évacuent dans la précipitation. La ville est entièrement libérée le lendemain.

### La chute de la poche de Lorient

Les troupes allemandes se retranchent dans la poche de LORIENT. Suivent neuf mois de combats : violents parfois, comme à Sainte-Hélène et à Caudan, à l'est de la poche, et celui de Berluéc en Rédéné, à l'ouest le 25 octobre 1944. Puis les lignes de front se stabilisent pour une guerre de position.

8 mai 1945 : c'est l'Armistice, une ERE DE PAIX S'OUVRE EN EUROPE. ■



Budget 2005

# Développement économique, habitat et transport

Pour l'année 2005, la Cocopaq s'est fixée en particulier comme priorités, le développement économique, l'habitat et le transport. Ainsi, la Communauté de Communes consacrera cette année 2 773 000 € à l'aménagement et à la structuration de son territoire. Explications...



## Le développement économique

Le développement économique participe largement à l'aménagement du territoire communautaire. Ainsi, la Cocopaq a décidé d'investir dans les zones d'activités.

C'est le cas de la nouvelle zone d'activités de Kerfleury à Rédéné où les premières entreprises s'installent.

C'est également le cas à la Villeneuve-Braouic où l'aménagement de la zone se poursuit.

La Cocopaq investit 2 128 000 € dans ce secteur en 2005. ■



## L'habitat

Afin de mieux répondre aux besoins des familles présentes sur son territoire, la Cocopaq s'est engagée dans un important programme d'accompagnement des constructions de logements sociaux. Ainsi, en 2005, ce sont 110 logements qui seront créés. Parallèlement, la Communauté de communes subventionne plusieurs rénovations de logements privés destinés à être loués. Figure aussi dans ses priorités le Foyer des jeunes travailleurs. Au total la Cocopaq consacrera 416 000 € à l'habitat. ■



## Le transport

Fin 2004, la Cocopaq lançait la ligne de bus Guilligomarc'h - Arzano - Quimperlé. La fréquentation de cette ligne est encourageante. Ainsi, cette année encore, le transport demeure une priorité.

110 000 € y seront donc consacrés.

Dès cet été, les habitants du territoire de la Communauté de communes du Pays de Quimperlé pourront profiter pleinement du soleil et de la plage puisqu'ils bénéficieront d'une meilleure desserte sur la ligne de bus Le Faouët - Quimperlé - Le Pouldu. ■

# La Paix entre en scène



**Le Mouvement de la paix ne cesse depuis de nombreuses années de se battre pour un monde plus juste sans guerre, ni violence. Le Comité Quimperlois n'est pas en reste. Il organise tout au long de l'année différentes actions de sensibilisation. La prochaine se déroulera le 20 mai et prendra la forme d'une pièce de théâtre.**

**Vivre Quimperlé : Depuis quand le Mouvement de la Paix existe-t-il ?**

Marcel Morvan : Il est né à la Libération sur le plan national avec le slogan "Plus jamais ça". A Quimperlé, le Comité n'existe que depuis 1995 même si il y avait jusque là un certain nombre d'adhérents isolés.

**Vivre Quimperlé : Quelles sont les actions menées par le Comité Quimperlois ?**

Marcel Morvan : Ces dernières années l'action du Comité était surtout orientée vers l'opposition à la guerre, comme en Irak par exemple. Elle avait d'ailleurs abouti à la création d'un collectif dont l'efficacité se mesura au nombre de manifestants réunis sur la place Saint-Michel. Notre action dénonçait également à travers des conférences-débats, les conséquences des guerres. C'est ainsi que le Comité a reçu, entre autres, des mères de soldats russes engagés en Tchétchénie, des femmes algériennes, une Kurde irakienne. Elles ont témoigné de l'absurdité des guerres et de la violence quelqu'en soient les causes avancées ou non.

Nous avons également invités des journalistes, tel que Jean Arnault Dérens pour nous guider dans le labyrinthe des Balkans ou Anne Nivat

pour nous faire découvrir une guerre, un peuple, un monde, cachés en Tchétchénie.

**Vivre Quimperlé : Le 20 mai prochain, le Mouvement de la Paix de Quimperlé se lance dans une aventure théâtrale ...**

Marcel Morvan : Oui, nous avons invité la compagnie «Bou-Saana», originaire de Casamance au Sénégal qui présentera son adaptation du roman d'Ahmadou Kourouma "Allah n'est pas obligé".

**Vivre Quimperlé : Pourquoi cette démarche ?**

Marcel Morvan : Parce qu'elle s'inscrit dans une recherche de culture de paix. Et pourquoi ne pas essayer de faire passer une idée par un spectacle, ne pas utiliser le terreau de l'art pour faire vivre la culture ?

**Vivre Quimperlé : Parlez-nous de cette pièce de théâtre.**

Marcel Morvan : C'est l'histoire d'un jeune garçon qui devient un enfant soldat, d'une jeune fille enfant-soldat, elle aussi, d'un féticheur ex-musulman, d'un villageois conteur, d'un prêtre chef de gang, d'un musulman à pratiques païennes, de soldats par la force de choses et

de dictionnaires qui parlent ...

**Vivre Quimperlé : Vous pensez déjà aux prochaines actions ?**

Marcel Morvan : Le projet suivant est l'accompagnement d'un jeune Quimperlois dans son projet de se rendre au Japon pour assister aux commémorations du 60<sup>ème</sup> anniversaire du bombardement d'Hiroshima et de Nagasaki. Ce voyage se fera début août en partenariat avec le Département du Finistère, de la Région Bretagne et comme pour "Allah n'est pas obligé" de la Ville de Quimperlé. ■

### *Allah n'est pas obligé*

Adaptation du roman d'Ahmadou Kourouma sur le thème des enfants soldat en Afrique.

**Le Vendredi 20 mai  
à 20h30,  
salle du Coat-Kaër**

**Tarifs : plein 8 euros, réduits 5 euros.**

## Tribune de la majorité municipale

### Penser et agir

Le projet de la médiathèque de la Ville de Quimperlé est l'un des chantiers majeurs de notre mandat.

Engagé dès notre arrivée, cet équipement culturel de premier plan vient d'être ouvert au public après 19 mois d'un chantier particulièrement maîtrisé tant sur le planning qu'au plan financier.

Son emplacement, sa qualité architecturale, ses dimensions, sa fonctionnalité, l'importance de son fonds et des services proposés à la population, son intégration dans le réseau intercommunal des bibliothèques sont autant de choix qui sont unanimement salués.

L'intérêt très marqué que lui ont réservé les personnes présentes lors de son inauguration ainsi que la fréquentation enregistrée depuis son ouverture, démontrent à quel point cet équipement culturel était attendu et qu'il n'a pas déçu cette attente. 900 inscriptions supplémentaires ont été comptabilisées, deux semaines seulement après son ouverture.

Bien-sûr, notre opposition saura clamer haut et fort, notamment lors des séances de conseil municipal, qu'elle doit être associée à cette réussite puisque voilà quelques années, elle avait bien sûr engagé la réflexion sur ce projet. Hélas, pour les Quimperlois, ce fut seulement la réflexion !

Il est temps que cela soit affirmé et les exemples ne manquent pas, notre équipe a entrepris sans attendre, de nombreux chantiers parce que le déficit des équipements de Quimperlé était criant, ce qui portait atteinte à ses capacités de développement et enrayait son dynamisme.

Alors évidemment il est toujours temps de crier, lorsque les risques sont pris par les autres, mais nous aussi on avait prévu tel ou tel projet, mais vous comprenez, il fallait d'abord qu'on y réfléchisse !

Et c'est chaque fois les mêmes arguments que l'on nous oppose, qu'il s'agisse des travaux inondations, d'une nouvelle crèche, de la protection patrimoniale de la chapelle Ste Eutrope, de la rénovation urbaine, du développement économique, des mesures en faveur de l'habitat. Et la liste n'est pas exhaustive.

Il est donc assez cocasse, lors du vote du budget, d'entendre les gestionnaires « bon père de famille » les « ya KA », s'indigner de tant de dépenses. C'est vrai qu'il est plus confortable de se réserver la part sans risque de la seule réflexion, laissant aux autres le soin d'agir.

Le groupe majoritaire

## Tribune des deux oppositions municipales

### Penser et agir

Comme nous l'avions pressenti lors du débat d'orientation budgétaire, l'épargne de la commune s'est considérablement réduite et de l'aveu même du Maire le budget est très serré.

Mais ce qui nous semble encore plus inquiétant c'est cette phrase du premier magistrat de notre commune qui ne doutant de rien ose dire devant le conseil municipal :

" Je ne suis pas un gestionnaire, je suis un politique ".

Depuis quand ces deux mots sont-ils incompatibles ? Avoir une politique pour sa ville n'empêche en rien de savoir compter et gérer au mieux les intérêts de ses concitoyens.

Nous, nous pensons qu'urgence et précipitation ne font pas forcément une bonne politique !

C'est ce qui différencie notre groupe des visions partisans de certains politiciens, seul l'engagement citoyen nous motive et l'intérêt général est notre seul but.

Danièle Kha, Claude Hellegouarch, Danielle Rousseau,  
Rémi Daniel et Pascal Thomas

### Les dessous des tribunes

Vendredi 22 avril, mail de la mairie adressé à l'un d'entre nous pour demander notre tribune pour le lundi 25 ! En période de vacances scolaires, il y a des possibilités d'absence, ce qui était le cas. L'information est donc parvenue le 25 pour le 25 ! Ce procédé est en contradiction avec les règles de bon fonctionnement démocratique... que prétend pourtant favoriser la Commission " Communication et Démocratie Locale " chargée du Bulletin Municipal ! Paroles, paroles, paroles... qui n'engagent que ceux qui y croient encore !

Car enfin, une tribune ne se pond pas à la demande ; son élaboration nécessite un certain sérieux, une certaine préparation ; il faut connaître le sommaire du Bulletin, communiqué lors de la réunion de la commission, or celle-ci n'était prévue que le 2 mai. Il faut rassembler l'information, se réunir, discuter, se revoir en fonction des obligations de chacun ; il faut bien peser les mots, bien réfléchir aux réflexions avancées, car on sait que la tribune de l'Opposition sera lue par les Quimperlois, mais qu'elle est aussi une source d'inspiration pour le Maire et son équipe, qui en prennent connaissance 15 jours avant la publication du Bulletin. Avez-vous remarqué que la tribune de la Majorité est toujours une réponse à l'une des deux tribunes de l'Opposition ? Belle égalité apparente de traitement pourtant ! Jusqu'à maintenant, compte tenu de l'irrégularité dans la date de sortie du bulletin, les délais pour remettre les textes ont varié, mais ils ont toujours respecté au moins une dizaine de jours. Aujourd'hui, on demande à l'opposition d'être aux ordres. On croyait pourtant que la démocratie, c'était le dialogue ! On croyait pourtant que la légitimité des élus de l'opposition était également respectable !

Mais pourquoi donc cette urgence en mai 2005 ?

Quimperlé le 26-4-05

Marcel Tusseau, Cécile Bellancourt, Alain Pennec,  
Marie-Madeleine Bergot, Christine Favennec et Philippe Cros.



**DENIS RIVIÈRE**

# **EXPOSITION**

**365 jours, 365 ciels**

**9 avril - 26 juin 2005**

**Chapelle des ursulines - Quimperlé**